

Fêtes

LE
ntageux.
e consommation
e", Bulle.

2 Janvier
1923

ème

s prix d'achat.

r Dames

la paire 0.55
s. bonne qualité.
la paire 0.75
supérieurs, bouts
aux renfort. 0.95
supérieur, entière-
belle qual. 1.60
en coton supé-
riorité, la p. 1.90
cachemire, qualité
3.90
côtes 2/2, qualité
la paire 2.50

tements
essieux

ricot, bonne qua-
la paire 0.60
laine, belle qua-
la paire 1.25
belle qual. 0.95
res de 2 m. 50
la paire 3.50
belle qual. 6.50
les, bonne qua-
camisole 2.95
onnés, bonne qua-
la paire 2.95
e. b. qual. 8.50
à longues man-
le gilet 5.90
tonnées, de qua-
3.90
laine, tricot, qua-
la pièce 5.90

veilles

rs, à plusieurs
4.75
ur Dames, forme
moderne, 3.90
r enfants à por-
à la main 2.50

merveilleuse de
plaisir.

ail bonne qualité
pantalon 5.90
tes en trière de
le complet 9.—
ième bleu, toutes
la paire 6.50

de laine

e, belle qualité,
le m. 1.90
e qualité
m. le m. 3.50
m., le m. 1.90
m., qualité très
le m. 3.90
loris merveilleux
le m. 4.50
dère de haute
le m. 6.—
laine, garantie
le m. 6.50
de très belle
30 cm. en toutes
le m. 8.50
laine, larg. 130 cm.
de le m. 8.50

UITEMENT

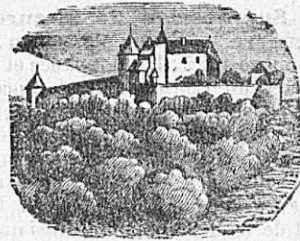
avate tricot soie

à partir de fr. 20.—

vey I. LÉVY



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 6.—
. . . 6 mois » 3.—
Étranger . . 1 an » 10.—
. . . 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moynant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8^h 12^h (d j) f 15^h 15^h 20^h. BULLE, dép. 6-- 10^h 13^h (13^h) 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1^{er} étage)

Les cloches.

D'où nous viennent les cloches? Qui donc a inventé ce mode d'appel, de réjouissance, de deuil aussi, hélas! Les cloches sont nos amies. Elles parlent à l'âme, au souvenir, elles évoquent des pensées pieuses, douces, poétiques.

Les cloches sont-elles un accroissement des sonnettes? Dans ce cas, elles remontent à la plus haute antiquité, car au Chapitre 28 de l'« Exode », il est ordonné au grand-prêtre d'avoir des sonnettes au bas de sa robe pour que le peuple soit averti par elles de son entrée dans le sanctuaire. Pliny, Juvénal Martial font état des cloches que l'on sonnait pour annoncer l'ouverture des marchés, des bains publics. Ils emploient pour les désigner le nom imitatif de « tintinnabulum » d'où est venu le mot « tinter », et sans doute aussi « tintoin », bien que le sens de ce dernier mot soit différent.

Vers la fin du IV^{me} siècle on appelle les cloches « noloe et campanoe »; en Catalogne on nomme toujours les cloches « campana ». Ces noms venaient de la ville de Nole en Campanie, soit parce que l'airain dont on les fabriquait était renommé, soit parce que ce fut là qu'on entendit vibrer les premières. Les Italiens appellent campaniles les logements des cloches. Il y en a de célèbres par leur hauteur et leur architecture. Quant à notre mot Cloche, il vient du germanique « Glocke ». Ce mot se retrouve en bas breton et en anglo-saxon avec la seule différence du C en place du G. Les Bourguignons, dans leur patois, appellent encore un sonneur de cloche le « Cloquemau ».

Les chrétiens, persécutés, obligés de se cacher et de faire le moins de bruit possible, furent longtemps sans oser se servir de cloches. Ils employaient comme moyen de rassemblement soit une espèce d'instrument assez semblable à nos crécelles, soit d'immenses tables de bois appelées « Bois sacré » sur lesquelles on frappait avec des baguettes. Ce fut ainsi pendant trois siècles; puis, vers l'an 480, les cloches commencèrent à être introduites dans les églises d'Occident. Ce ne fut qu'au VIII^{me} siècle qu'on les admit en Orient.

Les cloches ont joué un grand rôle dans l'histoire du moyen-âge et des temps modernes. Lorsqu'une ville, sous le régime féodal, entraînait en rébellion contre son suzerain, le premier châtiement qu'on lui infligeait était de la priver de toutes ses cloches qui servaient à célébrer et annoncer les cérémonies civiles et religieuses. Cela lui donnait l'aspect d'une ville morte.

A Paris, la cloche de l'Hôtel de Ville sonnait pendant trois jours et trois nuits pour annoncer la naissance d'un Dauphin ou d'un héritier présomptif

du trône. Mais les cloches ne vibraient pas que pour les réjouissances, elles annonçaient les grandes agitations politiques, et, pour ne citer que deux faits importants de l'histoire de France, ce fut au premier coup des cloches appelant les fidèles aux vêpres à Palerme que le lundi de Pâques, en 1282, commença le massacre des Français, qu'on nomma pour cette raison « les Vêpres Siciliennes ».

Ce fut la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois qui, dans la nuit du 24 août 1572, donna le signal de la St-Barthélemy.

Les auteurs célèbres ont aimé les cloches; Schiller leur consacre une de ses meilleures ballades. Chateaubriant, dans son « Génie du Christianisme », leur accorde tout un chapitre.

On peut citer encore un distique latin qui ne manque pas d'harmonie imitative.

« Laude Deum verrum, pleben voco congreo clerum.

Defuntes ploro, fugo fulmina festa decoram. »

(Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé.

Je pleure les morts, je chasse la foudre, j'orne les fêtes).

Quant à la prétendue propriété de chasser la foudre, on sait depuis longtemps que c'est un dangereux préjugé. D'après les calculs d'un savant, le tonnerre, dans un espace de trente-trois ans, est tombé sur trois cent quatre-vingt-six clochers où l'on sonnait et a tué cent vingt et une fois le sonneur.

Voici la traduction de l'ode de Schiller intitulée : « La Cloche » :

« C'est la cloche qui célèbre avec ses sons harmonieux le jour où l'enfant vient au monde et repose dans les bras du sommeil. Pour lui, la bonne et la mauvaise destinée est encore cachée sous les voiles de l'avenir, et la tendresse inquiète d'une mère veille sur son matin doré. Mais les années fuient avec la rapidité de la flèche. L'enfant s'échappe avec fierté du cercle des jeunes filles. Impétueux, il se précipite dans le tourbillon de la vie, il mesure le monde avec son bâton de voyageur, puis il revient comme un étranger au foyer paternel et regarde la jeune fille ornée de tout l'éclat de son âge, la jeune fille timide et rougissante pareille à une image du ciel. Alors il sent s'élever au fond de son âme un désir vague et sans nom, il erre dans la solitude, pleure à l'écart, s'éloigne des réunions brillantes pour suivre les traces de celle qu'il vient d'entrevoir. Il la cherche dans la prairie, il est heureux de son regard et fier de son amour. Oh! tendres désirs, doux espoirs, âges du premier amour où l'on voit le ciel entr'ouvert, où le cœur nage dans la félicité! Oh! que ne peuvent-elles fleurir éternellement, les belles heures du jeune amour!

» Bientôt il conduit à l'autel celle qu'il s'est choisie. La cloche annonce à ses amis cette union désirée. Le voilà roi de sa maison, époux, puis père de famille. Il a des occupations sérieuses, des soucis de bien-être pour ceux qui l'entourent, il ensemeence ses champs, il prépare sa récolte.

» Pendant ce temps là sa femme élève ses enfants et d'une main vigilante tisse la laine de ses brebis ou bien file le lin. Et le succès couronne leurs efforts, le soleil dore les épis de blé, les chevaux ramènent à la grange le charriot de la moisson lourdement chargé et les arbres ploient sous le fardeau des fruits.

» Malheur! malheur! si au milieu de cette prospérité croissante, tout à coup la cloche fait entendre un son sinistre. Le tocsin appelle les habitants du village au secours de la ferme que l'incendie consume, si, dans les ombres de la nuit, on voit jaillir les longues langues de feu qui ont déjà consumé toute une habitation et menacent de s'étendre plus loin.

» Le pauvre père de famille regarde avec angoisse les débris de sa fortune passer. Cependant au milieu de son désastre il lui reste encore une consolation. Il compte toutes les têtes qui lui étaient chères et se réjouit de voir qu'il n'en manque pas une.

» Mais hélas! une nouvelle calamité l'attend: au sommet de l'église la cloche s'ébranle lourdement et sonne un chant de mort, ses sons lugubres accompagnent le pèlerin à son dernier gîte. C'est une épouse chérie, c'est une mère bien-aimée, que la redoutable reine des ombres arrache des bras de son époux et du sein des enfants qu'elle porta sur son cœur et qu'elle regardait avec une douce joie grandir auprès d'elle. Les liens de cette famille sont à jamais rompus, car la mère de famille est allée dans un autre monde. Toujours on regrettera et ses soins continuels et son regard attentif, et l'étrangère, qui la remplacera près des enfants orphelins en entrant dans la maison, n'y apportera point de joie.

» Après ces scènes de deuil, la cloche s'ébranle de nouveau et n'éveille au fond de l'âme qu'un sentiment paisible. Qu'il est doux de l'entendre le soir dans le silence de la vallée quand vient l'heure du repos, ou le dimanche quand elle appelle les habitants du village à se réunir à l'église. Mais quel bruit sinistre quand le fer de la discorde éclate dans l'enceinte des villes, quand le peuple brisant ses liens veut se défendre lui-même. Alors la rébellion s'empare des cloches et leur donne un son effrayant. L'airain consacré à des accords paisibles devient l'instrument de la force.

» Liberté! Egalité! tel est le cri qui résonne de toutes parts. Le bourgeois prend les armes, la foule inonde les

rues et les places et des bandes de révoltés s'en vont de côté et d'autre. Dangereux est le réveil du lion, terrible la dent du tigre, mais ce qu'il y a de plus terrible c'est l'aspect de l'homme dans sa fureur!

» Accourez, ô mes compagnons! baptisons la cloche et donnons-lui le nom de « Concorde ». Quelle serve à rassembler la communauté dans des liens affectueux et de paisibles réunions!

Schiller écrivit cette ode à « La Cloche » en 1799, six ans avant sa mort.

... Et maintenant la cloche de la fabrique appelle les ouvriers et ouvrières en place à l'imprimerie!

Renée d'Anjou.

NOUVELLES SUISSES

Un don généreux. — On annonce que le philanthrope grison bien connu, M. Hermann Herold, ancien banquier à Paris, a fait don à la Société suisse de bienfaisance à Paris de deux orphelinats comportant 10 à 15 lits chacun, créés par lui depuis 1901, chaque durant la guerre.

Toutefois, la Société ne pouvant avoir elle-même de propriété foncière dans la capitale française, c'est à la Confédération que la donation a dû être faite en sa faveur.

Le prix du lait. — L'assemblée des délégués de l'Union suisse des producteurs de lait a décidé, dans sa séance du 22 décembre d'augmenter d'un centime par kg. le prix du lait aux producteurs, et cela à partir du 1^{er} janvier 1923. Le prix de base sera ainsi fixé pour le lait à 24 c. par kg. rendu franco au local de coulage.

Cette augmentation est motivée par la pénurie de fourrage due à la mauvaise récolte faite cette année dans les principales régions de production laitière.

D'après une communication de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, il résulte que l'augmentation ne se répercutera pas sur le prix du fromage et du beurre au détail. Par contre, il sera nécessaire d'augmenter d'un centime par litre le prix du lait dans les villes et les localités dont le ravitaillement est normal et probablement de 2 c. par litre dans certains districts, par exemple, dans les cantons de Berne et de Genève où le ravitaillement est particulièrement difficile.

Le Conseil fédéral et la S. d. N. — Le Conseil fédéral, dans son rapport aux Chambres concernant la troisième assemblée de la Société des Nations, se déclare catégoriquement pour l'universalité de la Société des Nations. Cependant, le Conseil fédéral est d'avis qu'une telle attitude n'est de mise que pour tous les Etats reconnus par la Confédération. (Resp.)

Suppression de mesures de guerre. — Seront abrogés au 31 décembre 1922 : L'ordonnance et les arrêtés du Conseil fédéral concernant le renchérissement des vivres et d'autres objets de première nécessité; l'arrêté du Conseil fédéral concernant la pénalité des enfreintes aux ordonnances de guerre du Conseil fédéral et de ses départements, ainsi que l'arrêté du Conseil fédéral concernant la transmission des compétences des tribunaux fédéraux aux tribunaux civils.

L'électrification des C. F. F. — En présence du résultat favorable obtenu jusqu'à présent dans l'électrification, la direction générale des C. F. F. examine actuellement le problème suivant : ne serait-il pas possible d'examiner le programme de l'électrification dans un laps de temps plus réduit que celui prévu qui est, comme on le sait, de 30 années. Il est possible que cette idée prenne d'ici peu la forme d'une proposition ferme.

Berne. — Arrestation. — La police de Delémont a réussi à arrêter deux jeunes gens de 20 à 22 ans, auteurs de nombreux vols commis depuis une année en ville et aux environs. Les vauriens avaient établi à Courfaivre un entrepôt des objets qu'ils s'approprièrent et qui étaient de nature diverse. La population delémontaine est très satisfaite de cette importante capture.

Bâle. — Mort du colonel Frey, ancien conseiller fédéral. — On annonce la mort, survenue samedi soir, du colonel Emile Frey. Né en 1838, le défunt était parti pour l'Amérique en 1860, où il fit la guerre de Sécession, en qualité de capitaine et de major, du côté des troupes de l'Union. En 1865, Frey rentra au pays et fut nommé conseiller d'Etat de Bâle-Campagne. En 1872, il entra à la rédaction des *Basler Nachrichten* et, cette même année, il était élu conseiller national. De 1882 à 1888, Emile Frey représenta la Suisse en qualité de ministre à Washington.

En 1888, il entra comme rédacteur à la *National Zeitung*, et en 1890, retourna au Conseil national. Durant l'automne de cette année, il fut nommé conseiller fédéral à la place de M. Hammer.

En 1894, il était président de la Confédération. En 1897, il prit sa retraite de conseiller fédéral et fut nommé directeur du Bureau international des télégraphes, poste qu'il occupa jusqu'au 31 juillet 1921, époque où il se retira à Arlesheim.

Emile Frey était un des chefs du

parti radical suisse et fils du Dr Frey qui s'illustra lors des luttes pour la séparation des deux Bâle.

Zurich. — Escroqueries au mariage. — Le tribunal de Zurich a condamné à trois ans de réclusion un certain Siegrist qui, étant entré par le moyen d'annonces matrimoniales en relations avec des domestiques et des sommières, avait réussi à se faire remettre les économies de plusieurs d'entre elles, soit au total 12,750 francs. Au moment de son arrestation, Siegrist détenait encore le quart de cette somme ; le reste a été dilapidé. La naïveté des victimes était telle que certaines confiaient leur argent à l'escroc deux ou trois jours après avoir fait sa connaissance !

Vaud. — Un accident mortel. — Emile Borgeaud-Schenk, 42 ans, agriculteur, à Bavois, municipal, marié, père de sept enfants (cinq garçons et deux filles), dont l'aîné a 13 ans, s'était rendu, vendredi, avec son frère, à l'Abergement, chercher, chacun avec son attelage, des « fourrons » ; son frère et son attelage étaient les premiers ; l'attelage d'Emile Borgeaud suivait à quelque distance. A Chavornay, encore, les deux frères s'entretenaient, tout allait bien ; il était entendu qu'ils se « doubleraient », c'est-à-dire qu'ils se prêtaient mutuellement leurs chevaux pour monter au haut du village de Bavois où se trouve leur domicile. Arrivé à Bavois entre 20 et 21 heures, le frère attendit quelques instants, mais en vain le second attelage ; il détela, rentra ses chevaux. Emile Borgeaud ne rentrait toujours pas ; pris d'inquiétude, son frère se mit à sa recherche et trouva son cadavre, sur la route : Emile Borgeaud était tombé du char ; l'une des roues de derrière de l'attelage lourdement chargé de bois lui avait passé sur la tête et fait sauter la partie supérieure du crâne. La mort avait dû être instantanée. On suppose que, très fatigué par le travail pénible auquel il s'était livré durant toute la journée, Borgeaud se sera endormi et aura perdu l'équilibre.

Quoiqu'il en soit, cette mort terrible d'un homme d'excellente conduite, grand travailleur, père d'une nombreuse famille, honoré de la confiance de ses concitoyens qui l'avaient appelé à l'administration de la commune, aimé et estimé de tous, a causé à Bavois et dans la contrée une douloureuse émotion ; la sympathie générale est acquise à cette jeune famille si durement éprouvée.

— Un terrible accident d'auto. — M. Paul Langer, directeur de la Fabrique de produits alimentaires

pour le bétail et de l'Agence immobilière et commerciale à Gland, conduisait samedi après midi, en automobile à Neuchâtel, où elles devaient passer les fêtes de Noël chez des parents, ses fillettes Odette, Denyse, Gabrielle et Madeleine, accompagnées de leur bonne. Vers 13 heures, il montait à une allure modérée la pente, assez raide, conduisant au passage sur voie qui a remplacé, il y a quelques années, sous le crêt de la Perrausaz, à cinq cent mètres environ de la station d'Arnex, l'ancien passage à niveau de la route la Sarraz-Arnex-Orbe qui franchit la ligne Lausanne-Vallorbe pour se diriger vers Arnex, lorsqu'il rencontra, venant en sens inverse, l'automobile de M. de Pury. Il prit sa droite ; son automobile dérapa sur le sol glacé et vint donner contre la barrière en bois qui, qui, vermoulue, céda. L'automobile et ses occupants furent précipités au bas du talus, sur le bord de la voie où la machine s'abîma.

Les occupants de l'automobile de Pury s'empresèrent de porter secours aux victimes. La petite Madeleine-Andrée Langer, âgée de neuf ans, fut retirée morte de dessous la voiture en pièces, tuée du coup, croit-on, ou peut-être étouffée. La petite Odette a des fractures sur la nature et les suites desquelles on ne put se prononcer. Les autres occupants n'ont que des contusions qui, pour être douloureuses, paraissent n'être pas graves. M. Paul Langer, ses enfants et la petite morte furent aussitôt conduits par M. de Pury à l'Hospice de St-Loup, puis à Sainte-Croix, dans la famille de M. Ernest Paillard, à la Tourelle. C'est à Sainte-Croix que, le jour de Noël, fut ensevelie la petite victime de cet accident navrant, dû à un concours fatal de circonstances.

Neuchâtel. — Un enfant ébouillanté. — La commission de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds publie un communiqué sur un tragique accident qui s'est produit dans cet établissement : un enfant de deux ans, nommé Barbezat, ayant été laissé seul quelques instants dans sa baignoire, a ouvert le robinet d'eau chaude et a été si grièvement brûlé qu'il a succombé quelques heures après.

— Des sangliers. — Il y a quelques jours, une troupe de 7 sangliers dont un mâle et 5 marcassins, était « débouchée » par des bûcherons dans les parages du Cernil. Des chasseurs avertis les suivirent à la piste jusqu'aux tourbières de la Chaux d'Abel. La nuit interrompit la poursuite. Un paysan des Bois a aperçu trois de ces pachydermes, le len-

demain à l'aube, dans le pâturage du Crêt Brûlé. Leur passage fut également signalé au Cerneux Mâdeux. Deux marcassins ont été tués dans la combe de Biaufond par des nemrods neuchâtelois. Les autres bêtes sont probablement encore cachées dans les buisseries des gorges du Cul des Prés.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 19 décembre. — Le Conseil décide la promotion de MM. Henri Vonderweid et Michel Weck, à Fribourg, au grade de capitaine de cavalerie.

— Il nomme : M. Emile Roubaty, à Villars-sur-Glâne, officier de l'état civil du 2^{me} arrondissement de la Sarine (Villars-sur-Glâne) ;

M. Joseph Dreyer, au même lieu, officier suppléant de l'état civil du même arrondissement.

Elevage du petit bétail. — La Confédération vient de rembourser à notre canton le montant de 5643,75 fr. pour surprimes fédérales en faveur des boucs, bœufs, verrats et syndicats de petit bétail, décernées à l'occasion des concours de 1921.

Caisse hypothécaire. — La Caisse hypothécaire du canton de Fribourg avait abaissé à 5 3/4 % d'abord, et à 5 1/2 % ensuite le taux de l'intérêt de ses anciens prêts à partir des échéances consécutives au 31 mai 1922.

Dans sa séance du 20 décembre, le Conseil de surveillance vient de décider de réduire à 5,30 % le taux de l'intérêt de ses anciens prêts à partir des échéances de 1923.

Banque commerciale fribourgeoise. — Nous lisons dans la *Liberté* :

Comme on le sait, le Tribunal fédéral, discutant des recours interjetés à l'encontre de l'arrêt rendu le 3 juillet par le Tribunal cantonal de Fribourg, a décidé de suspendre sa décision et d'inviter les parties à conclure une entente. Il a bien voulu lui-même prendre l'initiative de la transaction, et, à cet effet, il a délégué à Fribourg, le 20 courant, MM. les juges Merz et Z'graggen.

De l'entrevue qui a eu lieu mercredi, et à laquelle assistaient toutes les personnes intéressées, est résulté un arrangement aux termes duquel, entre autres clauses, la liquidation de la Banque commerciale fribourgeoise aura lieu en la forme du concordat ordinaire. Les comptes en seront sou-

n'est pas possible. Tu mens. Je ne te crois pas. Ce serait par trop épouvantable ! Ah ! Dieu, oui, par trop épouvantable !..

Il y eut un silence. Puis, Grégoire prononça : — Sur mon salut éternel, je jure à Monsieur le marquis que je dis la vérité.

Alors il sembla à Mélanie entendre un sourd gémissement, le bruit d'un sanglot étouffé.

Mais, dans la crainte d'être surprise là, doucement, sur la pointe des pieds, elle se retira dans la pièce voisine.

Une demi-heure plus tard, M. de Vaucreuse l'y rejoignait.

Il était livide. Il chancelait comme un homme ivre. Un changement considérable s'était opéré en lui. Il paraissait avoir vieilli de dix années.

Mélanie le regarda avec stupeur, avec effroi. Sans fournir à celle-ci aucune explication sur ce qui s'était passé entre lui et Grégoire, il déclara : — Retournez près de votre mari. Il vous réclame. Ma chambre est préparée, n'est-ce pas. Ne vous occupez pas de moi. Demain matin, je reprendrai le train pour Paris.

En effet, le lendemain, à midi, il reprénait l'express à Coulanges. Dans la nuit, Grégoire avait rendu le dernier soupir. Par les soins de M. de Vaucreuse, le sort de sa veuve était assuré. (A suivre.)

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

Le Cœur saigne

par 9

Georges de BOISFORET

— Il est jeune ?
— Vingt-cinq ans. Moins peut-être. Distingué, un air d'arrogance qui, de prime abord, ne m'a pas disposée en sa faveur.
— Grégoire n'a pas prononcé son nom devant vous ?
— Non, Monsieur le marquis. Et je me suis bien gardée de le lui demander. Mais... Mélanie eut une hésitation.
Puis, se décidant :
— Mais... j'ai pu le savoir tout de tout de même. Voici comment : J'avais remarqué qu'il s'était fait conduire au château dans l'automobile de l'hôtel du Grand Monarque, de Clamecy. J'en ai conclu que, pour venir à Paris — car à son allure, à son genre, à son parler même, il était facile de deviner qu'il était non pas un provincial, mais un Parisien de la haute société — j'en ai conclu, dis-je, que, pour venir de Paris, ayant pris la ligne du du Nivernais, et débarqué dans cette ville — toute proche de Lucy-sur-

Yonne, et où chaque samedi je vais faire mon marché — il était descendu à l'hôtel du Grand Monarque. Donc...

— Achevez.
— Monsieur le marquis va peut-être me mal juger et me condamner pour ma curiosité... Heureusement que Monsieur le marquis sait combien je lui suis dévouée... C'est uniquement parce qu'il était question de Monsieur le marquis, et dans l'idée de lui être utile peut-être que j'ai agi ainsi... Donc, dès le lendemain — qui était précisément un samedi — je suis allée à Clamecy selon mon habitude... j'ai poussé jusqu'à l'hôtel du Grand Monarque... où j'ai une parente employée... Et là j'ai appris...
— Voyons, parlez vite.
— J'ai appris que l'étranger, arrivé par un train du soir, avait passé la nuit à l'hôtel ayant de se faire conduire à Lucy-sur-Yonne, et qu'il s'était inscrit sur le registre des voyageurs sous le nom d'Adrien Magre.

— Adrien Magre ?
— Oui, Monsieur le marquis.
— Attendez donc, il me semble... N'était-ce pas le nom du notaire de ma mère ?
— La mémoire de Monsieur le marquis est fidèle. Le notaire de Madame la marquise, établi à Clamecy, s'appelait Magre en effet, Léonard Magre. Il a eu un fils, Justin, qui lui a succédé et qui a vendu l'étude de son père pour s'installer à Paris et se lancer dans la vie mondaine. Cet Adrien

Magre doit être son fils.
M. de Vaucreuse ne répondit pas. Il songeait.

Entre Adrien Magre, dont il entendait parler pour la première fois, et l'intendant, que s'était-il passé ? Quel rapport y avait-il entre cette visite du petit-fils du notaire de la marquise de Vaucreuse et le secret que Grégoire avait à lui confier à son lit de mort ?

Il allait l'apprendre. Nerveux, impatient d'être fixé, le cœur étreint par une angoisse de plus en plus profonde, il ordonna :

— Conduisez moi près de votre mari. Elle le mena jusqu'au seuil de la chambre où agonisait l'intendant. Quand la porte eut été refermée devant elle, Mélanie ne s'éloigna pas. Une curiosité malsaine — à laquelle, cette fois, il lui aurait été difficile de trouver une excuse — la retenait là. Que se passait-il dans cette chambre, où, pour l'instant, il lui était défendu d'entrer ? Quel secret Grégoire révélait-il au marquis ? Ce devait être bien terrible, puisqu'à elle, sa femme, il s'était refusé de le révéler. Elle prêta l'oreille. Mais elle n'entendit qu'un murmure de voix très faible, des mots sans suite, pour elle incompréhensibles. Elle éprouva un vif dépit. Mais tout à coup elle sursauta. Sur un ton d'intraduisible douleur, presque de colère, le marquis protestait :

— Non, non, ce que tu dis là, malheureux,

l'aube, dans le pâturage du... Leur passage fut également au Cerneux Mâdeux. Bressans ont été tués dans la Biaufond par des nemrods loïs. Les autres bêtes sont ment encore cachées dans les des gorges du Cul des Prés.

CON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du... Le Conseil décide... MM. Henri Vonder... Michel Weck, à Fribourg, au... capitaine de cavalerie.

... comme :... Roubaty, à Villars-sur... de l'état civil du 2^{me} ar... de la Sarine (Villars...); Dreyer, au même lieu, suppléant de l'état civil du... rondissement.

Age du petit bétail. —... vient de rembourser... le montant de 5643,75... fédérales en faveur... béliers, verrats et syndi... tit bétail, décernées à l'oc... s concours de 1921.

Le hypothécaire. — La... hypothèque du canton de Fri... abaisse à 5 3/4 % d'abord, ... % ensuite le taux de l'inté... anciens prêts à partir des... consécutives au 31 mai

... séance du 20 décembre, le... surveillance vient de déci... à 5,30 % le taux de... ses anciens prêts à partir... nces de 1923.

Le commerciale fribourgeoise. — Nous lisons dans... Nous lisons dans... le Tribunal fé... cutant des recours interjetés... de l'arrêt rendu le 3 juillet... rnement cantonal de Fribourg, ... de suspendre sa décision et... les parties à conclure une... Il a bien voulu lui-même... initiative de la transaction, ... effet, il a délégué à Fribourg, ... rant, MM. les juges Merz et

... entrevue qui a eu lieu mer... à laquelle assistaient toutes... nnes intéressées, est résulté... gement aux termes duquel, ... res clauses, la liquidation de... e commerciale fribourgeoise... en la forme du concordat... Les comptes en seront sou-

... possible. Tu mens. Je ne te crois... ait par trop épouvantable! Ah! ... par trop épouvantable! .. un silence.

... égoïre prononça : ... non salut éternel, je jure à Mon... rquis que je dis la vérité. ... sembla à Mélanie entendre un... aiement, le bruit d'un sanglot

... ns les craintes d'être surprise là, ... sur la pointe des pieds, elle se... la pièce voisine. ... si-heure plus tard, M. de Vaucreuse... ait.

... livide. Il chancelait comme un... e. Un changement considérable... é en lui. Il paraissait avoir vieilli... ées, ... le regarda avec stupeur, avec

... rvenir à celle-ci aucune explication... 'était passé entre lui et Grégoire, ... rnez près de votre mari. Il vous... la chambre est préparée, n'est-ce... us occupez pas de moi. Demain... prendrai le train pour Paris.

A vendre ou à louer une maison
Près Bulle et Broc, 3 poses et demie de terre, tout attenant; entrée de suite.
S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

mis chaque année à une commission de trois membres, dont feront partie les deux liquidateurs actuels de la Banque commerciale et un délégué comptable choisi dans le personnel des banques suisses recourantes.

Tous les recours sont donc retirés et l'arrangement a été ratifié par le Conseil d'Etat.

Affreux accident. — Un terrible accident est arrivé jeudi après midi, à Siviriez, à la scierie Maillard. Comme on venait apporter son goûter à l'ouvrier scieur Alphonse Mesot, on fut étonné de voir la scie arrêtée et de n'apercevoir nulle part l'ouvrier. On le chercha. En pénétrant dans le sous-sol de la scierie, on eut un spectacle affreux : le malheureux Mesot, réduit à un tronçon humain, sans bras ni jambes, pendait accroché par ses vêtements à l'arbre de couche d'une roue motrice. Il avait été happé par ses habits et, entraîné dans le mouvement rapide de l'arbre, il avait été déchiqueté.

Alphonse Mesot était un jeune père de famille de 28 ans. Il laisse une veuve et trois enfants.

GRUYÈRE

Petite chronique. — Nous n'avons pas eu un Noël froid, mais un Noël blanc. La solennité de la nativité de l'Enfant Dieu a été célébrée chez nous avec tout le cérémonial habituel. Partout, à la messe de minuit, les églises étaient bondées.

Lundi après midi, la Société de gymnastique avait organisé une fête toute intime. La grande famille des gymnastes bullois — gymnastes avec leurs familles, sociétés de gymnastique des dames, pupilles — était réunie à la halle de gymnastique autour d'un grand arbre de Noël richement orné. Il y avait un cadeau pour tous les petits.

La Paroisse réformée de notre ville avait aussi hier au Temple son arbre traditionnel. Inutile d'ajouter que, grâce aux personnes dévouées de la communauté, et de son pasteur en particulier, le grand sapin illuminé était abondamment garni.

La soirée familière des Sous-officiers de la Gruyère réunissait hier

soir un nombreux public dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Son succès fut complet à cause de son but charitable; nous en félicitons les initiateurs et organisateurs.

Un peu d'ornithologie.

L'aigle royal comme oculiste.

Nous lisons dans la *Feuille d'Avis* de Neuchâtel :

Saluons ce royal confrère, plus puissant que tous les oculistes réunis! Les chamois suisses sont beaux, robustes, et leur vue est merveilleusement légendaire. Une vue d'aigle sera toujours le record visuel... chez nous du moins.

Pourquoi les chamois d'Autriche sont-ils souvent moroses, trébuchant à tout instant dans des précipices et crevasses où ils tombent bêtement? Ce sont des maladroits indignes des nôtres!

En Autriche, l'aigle et les grands rapaces, n'étant pas protégés, ont disparu sous le plomb des chasseurs. En Suisse, on en trouve encore un certain nombre, dont les mœurs ont été si bien étudiées par M. Alfred Richard, et on croyait qu'ils n'étaient faits que pour le plaisir des yeux des grimpeurs. Erreur! La nature ou la providence, à des visées insondables.

L'aigle royal, dès qu'il voit un chamois malade, l'attaque, en fait sa proie. Certains chasseurs observateurs ont remarqué que l'aigle royal crève les yeux du chamois malade, l'énuclée et précipite sa victime dans la crevasse la plus voisine, le chamois faisant des sauts de douleur dans le vide. On sait aussi que la chouette aime à crever les yeux, même les yeux humains, et on en cite des cas authentiques. Le professeur Roux, grand chasseur, craint la chouette avec raison. En Autriche, une maladie d'yeux a envahi toute la famille des chamois dont la propagation ne peut se faire là où tout individu malade est éliminé sans retard.

On a bien essayé de réintroduire quelques aigles en Autriche pour sauver les chamois de la cécité et de la disparition. Mais l'aigle suisse s'y ennuie et regagne ses pénates helvétiques en quelques tire-d'ailes.

En Ecosse, on a fait une expérience plus cruelle encore. La disparition des grands rapaces, qu'on détruisait pour leurs méfaits sur quelques poules ou lapins, a eu pour conséquence une invasion incurable de fièvre aphteuse, l'aigle ou l'épervier n'étant plus là pour détruire le lièvre malade errant, le meilleur propagateur de la fièvre aphteuse.

Comme conclusion, saluons notre confrère l'aigle; admirons la providence dont les œuvres sont merveilleuses, et pour se mettre à la bonne école de la nature, faisons des abonnés au charmant journal neuchâtelois, « Nos Oiseaux », que rédige un observateur qui fait honneur à notre pays, M. Alfred Richard, que nous saluons comme le « Fabre » des oiseaux.

Dr G. B.

Conseils pratiques.

Aérons les enfants.

L'enfant a besoin, pour vivre et prospérer, de respirer de l'air pur.

Un des préjugés de la plupart des mères est qu'il faut confiner les bébés dans la chambre, et malheureusement ce préjugé est fort difficile à combattre, car il a pris naissance dans une vérité scientifique : la facilité de l'enfant à se refroidir et le danger du refroidissement pour l'enfant.

Il faut savoir en effet que le petit être perd sa chaleur beaucoup plus facilement que l'adulte. Un enfant de trois kilogrammes a une surface d'un demi-mètre carré et celle d'un homme de 70 kilogrammes un mètre carré et demi. Il perd donc par rayonnement beaucoup plus de calorique et en produit moins puisque celui-ci est proportionnel au poids de l'organisme qui le produit.

Quand l'enfant n'est plus un nouveau-né, qu'il s'agit, qu'il remue ses petits membres, et à plus forte raison quand il marche, il serait déraisonnable de le garder dans un air confiné. Pour avoir un enfant robuste, il ne faut pas l'élever dans du coton ou, pour dire plus justement, dans de la laine.

Il ne s'agit nullement d'aguerrir les enfants de bonne heure, de les endurcir au froid, ce qui serait absurde, il ne s'agit pas non plus de

vancer la mode actuelle qui consiste à laisser les enfants nus jusqu'à mi-cuisse par les plus basses températures. Dans nos climats, c'est imposer au jeune organisme une tâche de réchauffement considérable qui peut nuire au développement du corps en poids et en volume.

Il faut s'élever également contre la coutume nouvelle qui consiste à ne plus emmailloter les enfants dès la naissance et dans les mois les plus froids, automne et hiver, contre l'habillement à l'américaine dans lequel l'enfant a les bras et les jambes nus.

Mais alors, si vous craignez tant le refroidissement, comment ferons-nous par cet hiver qui s'annonce rigoureux? Oh! mon Dieu! d'une façon bien simple, en couvrant suffisamment son petit corps, en l'enveloppant de bonnes couvertures de laine et de chauds édrédons, et surtout en nous servant le moins possible de petites voitures voire même des landaus les plus confortables. En le portant dans nos bras, nous lui communiquerons un peu de la chaleur de notre corps et il prendra part à tous les mouvements que nous ferons.

En agissant ainsi, vous pourrez sortir bébé une grande partie de la journée. Son sang, au contact de l'air pur, s'oxygénera richement, son teint redeviendra rose et frais, l'appétit, le sommeil, la digestion en seront facilités et surtout le développement régulier et puissant de l'appareil cardio-pulmonaire sera assuré. Vous donnerez à votre enfant ces deux gages de robustesse et de santé : un cœur musclé et de vastes poumons.

Nos abonnés à l'étranger dont l'abonnement est échu et ceux dont l'abonnement échoit à fin courant sont invités à le payer sans retard.
Prix d'abonnement : un an, 10 francs; six mois, 5 fr. 50. (argent suisse).

A ce numéro est joint notre calendrier de 1923.

Toute personne qui souscrit un abonnement à «La Gruyère» pour 1923 recevra le journal GRATUITEMENT dès le commencement du feuilleton «Le Cœur saigné».

VENTE DE BOIS

par soumission.
La commune de Bulle expose en vente, par voie de soumission, 4 lots de beau bois de commerce, comprenant chacun environ 150 m³ billons, préparés à la Côte des Rosières, rière Bulle.

Transport facile.
Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, se rencontrer à la cabane d'Inson, mercredi 27 décembre 1922, à 10 heures du matin.

Les offres doivent être faites séparément par lot et sont reçues au Secrétariat communal jusqu'à samedi 30 décembre, à 2 heures de l'après-midi.

Ville de Bulle.
On prendrait des brebis
en estivage. A la même adresse, on demande UN BERGER. S'adresser à Robadey Constant, Lessoc.

A vendre ou à louer une maison
Près Bulle et Broc, 3 poses et demie de terre, tout attenant; entrée de suite.
S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

VENTE DE BOIS

Samedi 30 crt., à 1 h. de l'après-midi, la commune de Morlon vendra en mises publiques environ 350 billons sapin, cubant 125 m³, 25 carpons; 40 tas rondins sapin; 10 tas rondins foyard; 40 tas de branches; 20 tas de lattes; 25 poteaux chêne.

Les conditions seront lues avant les mises. Rendez-vous des miseurs au Vessieux.
Morlon, le 18 décembre 1922.
Par ordre: Le Secrétaire.

Dimanche 31 décembre
Cassée - Concert
à la Croix-Blanche
VUADENS
Invitation cordiale.
B. MOURA.

MISES JURIDIQUES
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, le vendredi 5 janvier 1923, dès 3 h. du jour, à EPAGNY, un CAMION BENZ 40 HP., appartenant à la masse Jules BUSSARD. La vente aura lieu à tout prix.
L'Office des Faillites.

On demande

un jeune homme de 16 à 18 ans pour aider dans une laiterie.
S'adres. à Publicitas, Bulle.

Mises publiques.

Pour cause de départ, on vendra en mises publiques, à la salle de l'Harmonie, le mercredi 27 décembre, dès 10 h. du matin, du mobilier comprenant: lits, armoire, commode, canapé, tables, chaises et tabourets, ainsi que divers ustensiles de ménage.
L'exposant.

Cours de lingerie.

Jeunes filles de la ville et de la campagne, désirant suivre un cours de lingerie pratique sont priées de se renseigner chez
Mme LOSEY
lingère diplômée
Bâtiment de la Viennoise
BULLE

A louer

un bel appartement de 4 chambres, cuisine et cave, eau et lumière.
A la même adresse, à vendre d'occasion une tricoteuse en bon état.
S'adres. à Publicitas, Bulle.

AVIS

Le soussigné avise le public qu'il se charge de transports en tous genres, déménagements etc.

— PRIX MODÉRÉS —
BUSSARD Louis
Auto-transports,
EPAGNY.

A vendre gros fagots bûches secs.

S'adress. à Publicitas Bulle, sous P. 3508 B.

Mises d'immeubles.

Mardi 2 janvier, à 1 heure du jour, à l'auberge de la Couronne, à Enney, il sera exposé en mises publiques les immeubles appartenant à Mlles Caroline et Cyrille Gleyvod, soit une maison d'habitation avec 2 logements, grange, écurie et une pose de terre.
Le créateur : Gleyvod Isidore.

MAÇONNERIE CIMENTAGE, PEINTURE

Propriétaires et paysans, qui désirez du travail soigné, adressez-vous à MM. Zenoni & Beltrami rue du Moléson 578, Bulle.
On peut se renseigner éventuellement chez M. le syndic de La Joux.
Fabrication de bassins.
Travail garanti au plus bas prix.

A vendre d'occasion

une quantité de lits Louis XV, matelas bon crin, depuis 90 fr.; lits fer complet, 50 fr.; couchettes, 40 fr.; table ronde, 25 fr.; carrées, 15 fr.; armoires à glaces, de 100 à 300 fr.; commodes-bureaux, bois dur, 150 fr.; sapin, 100 fr.; commodes-plates, 70 fr.; tables de nuit, dessus marbre, 25 fr.; canapés, 70 à 150 fr.; divans, 180 et 190 fr.; bonheur de jour, 250 fr.; tables rallonges, 140 fr.; armoires à 1 et 2 portes, depuis 40 fr. Chambres à coucher complètes et neuves, depuis 800 fr.; chambres à manger, 500 fr.; machine à coudre, 80 fr.; lavabo-commode marbre et glaces, 200 fr.; une quantité d'objets trop longs à détailler, à très bas prix.

Aux Meubles d'occasion DELALOYE-SEMBLANET
Rue de Vevey, 180, BULLE.
— Téléphone 156. —

A vendre

1^o une maison avec grange et écurie, et atelier pouvant servir de magasin ou logement; lumière électrique; grand jardin et verger.
2^o 1 1/2 pose de terrain.
3^o 1 1/2 pose de forêt.
S'adresser à Louis Ducret, Morlon.



A la Civette

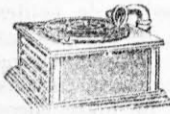
Grand'rue | **BULLE** | Grand'rue.
Seul magasin spécial de la place.

Vous trouverez
tous les articles pour fumeurs.
Tabacs, Cigares fins et ordinaires,
Pipes, Pots à tabac, etc. — Cannes.

**Vieux fers, fontes, métaux, os, chiffons,
crins bruts, peaux de lapins,
sont achetés**

régulièrement en gros et en détail par la
Maison MOURLEVAT, Bulle.
Demandez les conditions.

La Manufacture Suisse d'Instruments de Musique BERNE



livre d'excellents phonographes de toute
forme et grandeur aux prix suivants : fr. 48.—,
56.—, 60.—, 65.—, 75.—, 80.—, 85.—,
90.—, 95.—, 105.—, 125.—, 135.—, 150.—,
200.—, 220.—, 240.—, jusqu'à 1200.—.
Mouvements contrôlés. Choix énorme de disques.
Demandez catalogue gratuit N° 123 G.

W. Bestgen, Fils, Rue Fédérale, 36.

A L'OCCASION DES FÊTES !!

DEMANDEZ LES

GRANDS VINS DU VALAIS

Clos de Montiboux, Grand vin 1921 ;
Etoile du Valais 1921 ;
Dôle clos de Ravaney ;
CHAMPAGNE SUISSE ORSAT

par caisses assorties de 12, 30, 50 et 60 bouteilles, de la
Maison ORSAT frères, Martigny.

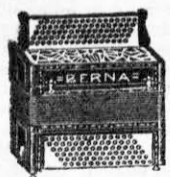
Dépositaire pour le canton de Fribourg :
M. Léon BUTTY, vins, ROMONT.

Epicerie TREYVAUX GRANDJEAN - KRETZ, successeur BULLE

CAFÉ des FÊTES

Qualité supérieure.
Délicieux par sa finesse et son arôme.

La Manufacture Suisse d'Accordéons, BERNE



offre des accordéons de toute grandeur aux prix
courants suivants : fr. 20.—, 22.—, 25.—, 45.—,
50.—, 65.—, 75.—, 85.—, 90.—, 95.—, 100.—,
120.—, 135.—, 145.—, 155.—, 165.—, 185.—, etc.,
jusqu'à fr. 800.—.

Spécialités d'instruments chromatiques.
Demandez catalogue gratuit N° 123.

W. Bestgen, Fils, Rue Fédérale 36.

Entreprises Electriques Fribourgeoises.

Réduction des prix de vente de
l'énergie électrique.

Pour satisfaire leur nombreuse clientèle d'abonnés, les
E. E. F., s'inspirant de la situation particulière faite au com-
merce, à l'industrie et à l'agriculture par suite du marasme
dans les affaires, ont décidé de faire un important sacrifice
financier en introduisant, à partir du 1^{er} janvier 1923, une
réduction allant jusqu'au 10 % sur les contrats
d'abonnement à forfait pour la lumière électrique, conclus
sur la base du tarif de 1920.

Une baisse importante est aussi prévue, dès l'échéance
des contrats, sur les tarifs au compteur d'énergie, les tarifs
de force industrielle, les abonnements pour usages agri-
coles, etc.

Il est rappelé également que, dès le mois de mai 1922, une
baisse très sensible de prix est intervenue pour le matériel
d'appareillage, baisse qui va, pour certaines marchandises,
jusqu'au 30 % des anciens tarifs. Les moteurs électriques
ont également subi une réduction variant, suivant leur puis-
sance, du 15 au 40 %.

Ces nouveaux tarifs sont à la disposition des abonnés au-
près de la Direction des E. E. F.

LA DIRECTION.



Le plus beau cadeau de fête que vous
puissiez faire à votre famille
c'est un gramophone de la célèbre marque

« La voix de son maître »

Agents généraux pour le canton de Fribourg
Maison Charrière & C^e
Instruments de Musique
Bulle

Café de fêtes Kaiser.



Mélange de fête, surfin	Fr. 2.80
Mélange de fête, extrafin	» 3.—
Mocca, mélange, extrafin	» 3.—
Mélange de fête, choisi extrafin	» 3.20

Le 1/2 kilo, avec 5 % de timbres-rabais.

Succursale de vente :

Rue de Gruyères, 96.

Jeune personne

connaissant très bien la tenue d'un
ménage et aimant les enfants cher-
che place chez un veuf.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P3641 B.

COIFFEUR

Le soussigné avise le public de
Bulle et environs qu'il s'établira
à la

Grand'Rue, 48,
(anc. magasin Andrey)

dès le 27 décembre.

Se recommande,

KAPP, coiffeur.

A louer

à La Tour-de-Trême,
un appartement

bien exposé au soleil, composé de
3 chambres, cuisine, cave, galetas,
buanderie, eau, lumière et jardin.
S'adresser à **L. PIPOZ.**

A vendre

5 à 6 mille pieds de

foin et regain

à consommer sur place, chez
ANDREY Alexandre
Charmey.

CHEVAUX de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés
par la
BOUCHERIE CHEVALINE
CENTRALE
Louve, 7, Lausanne.
Téléphone : boucherie 92.59.
Appartement 92.60.

Pour les Fêtes de Noël et Nouvel-An AU MAGASIN

J. Goetschmann & Cie,

Grand'Rue, 31, **BULLE** Grand'Rue, 31,

Beau choix de **CADEAUX UTILES**, tels que :

Jaquettes laine pour Dames, depuis Fr. 21.
Gilets fantaisie et gilets de chasse pour Messieurs.
Chandails et maillots pour sports.
Sous-vêtements chauds.

Echarpes, Liseuses et Casaquins nouveautés.

Escompte 5 % — Escompte 5 %

Para-cuir

La semelle et talons Para-Cuir
double la durée de vos chaussures,
supprime le froid aux pieds et ne
glisse pas. **Economie 50 %.**
Ne pas confondre. Cet article n'est
ni du cuir, ni du caoutchouc, sa
pose est des plus faciles. Fabrique
et magasin de vente : **Narbel,**
Chauderon 20, Lausanne.

Dépôts :
M. EQUEY Etienne Chaussures,
Rue de Gruyères, **Bulle.**
M. Victor NÆF, Rue de
Promenade 72, **Bulle.**

On demande 20.000 Fr.

sur bonne hypothèque en 1^{er} rang.
S'adresser à **Publicitas, à**
Bulle, sous P. 3581 B.

Jeune fille

18 ans, sachant les 2 langues,
cherche place
dans magasin ou bureau.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P 3617 B.

Bois en soumission.

La commune de **Vuadens** met
en vente par voie de soumission
400 m³ de bois divisé en 4 lots,
situé dans la forêt du Devin.

Pour voir les bois, le forestier
se trouvera à disposition des ama-
teurs le **vendredi 29 décem-
bre, au chalet des Portes**
d'en bas, le matin à 9 h. et
l'après-midi, à 1 h.

Les soumissions doivent être
déposées au **Bureau commu-
nal pour le samedi 30 dé-
cembre, à 7 h. du soir.**

Vuadens, le 19 décembre 1922.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

Mises publiques.

La soussignée vendra en mises
publiques le **3 janvier 1923,**
dès **13 heures :**

5 vaches, dont 3 portantes, une
fratche vélée et une pour la bou-
cherie; 2 vachettes de 8 et 9 mois;
1 char à pont, 1 caisse à purin
et 1 charrette à herbe.

Paiement comptant.
Madeleine MARREL,
Gumefens.